



*Communauté de
Communes du
Canton de
Coutances*



**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
EN DATE DU 23 FEVRIER 2011**

L'an deux mil onze, le Mercredi vingt-trois février à 20h30 le Conseil de Communauté, dûment convoqué par Monsieur le Président, s'est rassemblé au lieu ordinaire des séances à l'Hôtel de Ville de Coutances, sous la présidence de Monsieur LAMY, Président.

L'Ordre du Jour sera le suivant :

- N°1 - Désignation d'un secrétaire de séance*
- N°2 - Approbation du compte rendu du 2 février 2011*
- N°3 - Budget Château de la mare : compte administratif 2010*
- N°4 - Budget Château de la Mare : compte de gestion 2010*
- N°5 - Budget Château de la mare : affectation du résultat de la section de fonctionnement 2010*
- N°6 - Budget primitif 2011 du budget Château de la Mare*
- N°7 - Compte rendu d'activités 2010 : commission accessibilité personnes handicapées*
- N°8 - Demande garantie d'emprunt de l'organisme de gestion de l'enseignement catholique Germain-Guérard*
- N°9 - Convention d'ouverture de crédits pour l'année 2011 : modification de la délibération du 6 décembre 2010*
- N°10 - Espace Naturel sensible du parc l'Evêque : programme 2011 du plan de gestion (délibération remise en séance)*
- N°11 - Extension et réhabilitation du CHRS : approbation du dossier technique et autorisation de déposer le permis de construire*
- N°12 - Fixation des taux de promotion pour les avancements de grade de l'année 2011*
- N°13 - Aide sociale en faveur de fonctionnaires territoriaux et leurs familles : taux applicables pour l'année 2011*
- N°14 - Adhésion à l'AMF*
- N°15 - BIJ : subvention pour le projet « mes mains aideront à la vaincre »*
- N°16 - Versement d'avances de subventions*

Questions diverses

Lecture des Décisions

PRESENTS :

Mr Cl. Périer

Mme MF Leconte

Mr B. Ferrand

Mme V. Lemonnier

Mme Anita Manson

Mme A. Bataille

Mr M. Guillon

Mme Martine Vernier

Mr. Didier Ledoux

Mr Claude Rivey

Mr Bernard Maury

Mr Guillaume Hélie

Mr Sébastien Grandin
Mr F. Lebas
Mr Y. Lamy
Mr David Lerouge
Mr G. Gaunelle
Mme AS. Sorel
Mr JM Cousin
Mr D. Longeron
Mme Delphine Fournier
Mr JD Bourdin

Mme H. Lechartier
Mr Claude Vallée
Mr Serge Lehéricey

ABSENTS EXCUSES : Mme E. Lesage, Mr Philippe Vaugeois, Mme N. Hélaine, Mme Blandine Groud, , Mr E. Savary (a donné procuration à Mr LAMY), Mme J. Leduc, Mme F. Voisin, Mme J. Touchard, Mr T. Legraverend.

N° 1 – DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Claude PERIER, désigné conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, remplit les fonctions de Secrétaire.

N° 2 – COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 2 FEVRIER 2011

Le compte rendu de la séance du 2 février 2011 est approuvé à l'unanimité.

N° 3 - COMPTE ADMINISTRATIF 2010 DU BUDGET A COMPTABILITE DISTINCTE DU PARC D'ACTIVITES DU CHATEAU DE LA MARE

Il est proposé au Conseil de Communauté d'approuver le compte administratif 2010 du Budget à Comptabilité Distincte du Parc d'activités du Château de la Mare dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Exécution Budgétaire de l'exercice 2010					
			Investissement	Fonctionnement	Total Cumulé
RECETTES	Prévision budgétaire totale	A	639 736,46	823 220,00	1 462 956,46
	Titre de recettes émis	B	579 305,39	816 070,14	1 395 375,53
	Rattachements	C			
	Restes à réaliser	D			
DEPENSES	Autorisations budgétaires totales	E	580 437,62	823 220,00	1 403 657,62
	Engagements	F			
	Mandats émis	G	404 507,28	703 585,22	1 108 092,50
	Rattachements	H			
	Dépenses engagées non mandatées	I=F-G			
Dépenses engagées non rattachées	J=F-H				
RESULTAT DE L'EXERCICE	Excédent	B-G	174 798,11	112 484,92	287 283,03
	Déficit	G-B			
	Restes à réaliser				
	Excédent	C-G			
RESULTAT REPORTE	Excédent	G-C			
	Déficit		59 298,84		59 298,84
RESULTAT CUMULE	Excédent		115 499,27	112 484,92	112 484,92
	Déficit				
	Résultat à la clôture de l'exercice précédent		Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice	Résultat de la clôture
Investissement	-59 298,84		-	174 798,11	115 499,27
Exploitation	15 580,46		15 580,46	112 484,92	112 484,92
Total Cumulé	-43 718,38		15 580,46	287 283,03	227 984,19

Le conseil de communauté,

- *Après l'exposé de monsieur LONGERON,*
- *Après avoir pris connaissance du compte administratif,*
- *Après en avoir débattu comme suit :*

Madame MANSON : *Bien qu'absent, monsieur VAUGEOIS m'a demandé de vous transmettre ses remarques. Si le résultat global est excédentaire, cela est dû aux taux d'intérêts très bas dont nous avons bénéficié et au principe des titres de recette des loyers qui ont été émis mais ne sont pas nécessairement recouverts. Il est de notre devoir de développer les entreprises et l'emploi et je préfère que l'on permette un aménagement du paiement des loyers plutôt que de voir disparaître une entreprise.*

Monsieur GRANDIN : *Suite à l'annonce de Distriservices, qu'en est-il du crédit-bail ?*

Monsieur le président : *Le crédit-bail signé court jusqu'à son extinction.*

Monsieur GRANDIN : *Quelles sont les entreprises qui présentent des difficultés de paiement des loyers ?*

Monsieur le président : *Il s'agit de la société Marcel PICOT, qui accuse 6 mois de retard dans le paiement des loyers. Un programme de rattrapage a été arrêté entre le*

percepteur et l'entreprise pour que la situation soit régularisée avant l'été. La société Turgis connaît également des difficultés avec un carnet de commandes vide.

Monsieur PERIER : L'excédent de la section d'investissement est également dû au produit de la vente à Aubert-Labansat.

- Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le compte administratif 2010 du budget à comptabilité distincte du parc d'activités du château de la mare.

Ainsi fait et délibéré.

N° 4 - COMPTE DE GESTION 2010 DU BUDGET A COMPTABILITE DISTINCTE DU CHATEAU DE LA MARE

Il est également proposé au Conseil de Communauté d'approuver le compte de gestion 2010 du budget à comptabilité distincte du Château de la Mare établi par Monsieur le Receveur Municipal et dont les résultats sont strictement conformes au compte administratif.

Le conseil de communauté,

- Après l'exposé de monsieur LONGERON,

- Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le compte de gestion 2010 du budget à comptabilité distincte du parc d'activités du château de la mare.

Ainsi fait et délibéré.

N° 5 - BUDGET A COMPTABILITE DISTINCTE DU PARC D'ACTIVITES DU CHATEAU DE LA MARE: AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2010

Conformément à ce que prévoit l'instruction comptable M14, il convient de décider de l'affectation du résultat de la section de fonctionnement du Compte Administratif 2010 du budget Parc d'Activités du Château de la Mare.

Ce résultat s'établit à 112 484,92 € qu'il est proposé d'affecter comme suit :

- Compte 1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés : 50 000,00 €

- Compte 002 : Excédents de fonctionnement reporté : 62 484,92 €

Le conseil de communauté,

- Après l'exposé de monsieur LONGERON,

- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE d'affecter le résultat de la section de fonctionnement du compte administratif 2010 du parc d'activités du château de la mare qui s'élève à 112 484,92 €.

Compte 1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés : 50 000,00 €

Compte 002 : Excédent de fonctionnement reporté : 62 484,92 €

Ainsi fait et délibéré.

**N° 6 - BUDGET PRIMITIF 2011 DU BUDGET A COMPTABILITE DISTINCTE DU
PARC D'ACTIVITES DU CHATEAU DE LA MARE**

Le Budget Primitif 2011 du budget à comptabilité distincte du parc d'activités du château de la Mare s'élève tant en recettes qu'en dépenses à 1 304 869,11 € se répartissant comme suit :

BALANCE GENERALE du BUDGET PRIMITIF 2011

Collectivité : Communauté de Communes du Canton de Coutances
Budget à comptabilité distincte : Parc d'Activités du Château de la Mare
Document budgétaire : Budget Primitif 2011

Comptes	LIBELLES	DEPENSES		RECETTES	
		Opérations réelles	Opérations d'ordre	Opérations réelles	Opérations d'ordre
	INVESTISSEMENT	618 684,19		618 684,19	
		548 684,19	70 000,00	165 499,27	453 184,92
10	Dotations, fonds divers et réserves			50 000,00	
13	Subventions d'investissement			0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	538 684,19		0,00	
19	<i>Différences sur réalisations d'immobilisations</i>				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
23	Immobilisations en cours	10 000,00			
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>		70 000,00		385 000,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>				68 184,92
024	Prix de cession d'immobilisations			0,00	
001	Résultat d'investissement reporté			115 499,27	
	FUNCTIONNEMENT	686 184,92		686 184,92	
		233 000,00	453 184,92	616 184,92	70 000,00
60	Achats et variation des stocks	70 000,00			
61	Services extérieurs	3 000,00			
62	Autres services extérieurs	500,00			
63	Impôts, taxes et versements assimilés	70 500,00			
64	Charges de personnel				
65	Autres charges de gestion courante	0,00			
66	Charges financières	89 000,00			
67	Charges exceptionnelles	0,00			
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>		385 000,00		
043	<i>Opér. d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</i>				
70	Ventes de prod. fabriqués, prest. de services			0,00	
72	Production immobilisée				
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions et participations			0,00	
75	Autres produits de gestion courante			553 700,00	
76	Produits financiers			0,00	
77	Produits exceptionnels			0,00	
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>			0,00	70 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		68 184,92		
002	Résultat de fonctionnement reporté			62 484,92	
	TOTAL	781 684,19	523 184,92	781 684,19	523 184,92
		1 304 869,11		1 304 869,11	
	Excédent		0,00		
	Déficit				

Il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver ce budget 2011

Le conseil de communauté,

- Après l'exposé de monsieur LONGERON,*
- Après lecture du commentaire annexé au document budgétaire,*
- Après avoir pris connaissance du détail de ce budget,*
- Après en avoir délibéré à l'unanimité,*

APPROUVE le budget primitif 2011 du budget à comptabilité distincte du parc d'activités du château de la mare.

Ainsi fait et délibéré.

N° 7 - COMPTE-RENDU D'ACTIVITES 2010 DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE POUR L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a prévu dans son article 46 devenu l'article 2143-3 du Code Général des Collectivités Territoriales les dispositions suivantes :

Dans les communes de 5 000 habitants et plus, il est créé une commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées composée notamment des représentants de la commune, d'association d'usagers et d'associations représentant les personnes handicapées. Cette commission dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports. Elle établit un rapport annuel présenté en conseil municipal et fait toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.

Le rapport présenté au conseil municipal est transmis au représentant de l'Etat dans le département, au président du Conseil Général, au Conseil Départemental consultatif des personnes handicapées, ainsi qu'à tous les responsables des bâtiments, installations et lieux de travail concernés par le rapport.

En ce qui nous concerne, et en application de l'alinéa 8 de l'article L2143-3, nos sept communes ont opté pour une commission communautaire.

Celle-ci a été créée par délibération du 29 juin 2005. Chacun trouvera ci-joint son rapport d'activité pour l'année 2010.

Le Conseil de Communauté est invité à donner quitus de la présentation de ce compte-rendu.



COMMISSION COMMUNAUTAIRE POUR L'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Rapport d'activités 2010

Au cours de sa cinquième année d'existence, la Commission Communautaire pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées (CAPH) a maintenu son cap défini initialement : dresser un constat de l'accessibilité des Etablissements Recevant du Public (E.R.P.), de la voirie et des espaces publics, conformément à la loi du 11 février 2005 et parallèlement améliorer au quotidien la vie des personnes en situation de handicap.

Il s'agit ici du 4^{ème} rapport annuel de fonctionnement.

1) Informations générales

↳ 1-1 Composition de la Commission pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées

Créée le 29 juin 2005, la composition de la Commission a ensuite été modifiée à l'occasion du renouvellement des conseils municipaux et du conseil de communauté en 2008, et approuvée par délibération du conseil de communauté en date du 11 avril de cette même année :

Président : Serge COSNEFROY

Vice-Présidente : Claire BOHUON

Membres : Elisabeth LEREBOURG, Jean-Pierre DESVAGES, Philippe PACILLY et Huguette LECHARTIER.

Les six représentants d'associations sont toutefois restés en place :

⇒ L'Association des Aveugles et Malvoyants de la Manche (A.A.M.M.) : Madame Pierrette CHARRIER,

⇒ L'Association des Paralysés de France (A.P.F.) : Monsieur Christophe POISSON (décédé en 2009, l'A.P.F. n'ayant toujours pas donné suite à notre demande de suppléance),

⇒ L'Association des Accidentés de la Vie (F.N.A.T.H.) : Monsieur SAUSSAYE et Madame BUSSON,

⇒ Le Comité des Cheveux Blancs : Monsieur Désiré LEBRUN, remplacé en décembre 2010 par Monsieur Claude CATHERINE,

⇒ L'A.P.E.I. du Centre Manche (Association Familiale pour l'Education et l'Insertion des Personnes Déficiantes) : Monsieur Emile GUILLON,

⇒ L'Association des Devenus Sourds et Malentendants (A.D.S.M.M.) : Madame C. LAJOYE.

Depuis la création de la CAPH en 2005, Fabrice PRIME, Rédacteur à la Ville de Coutances, en est le coordonnateur.

↳ 1-2 Informations administratives de la 4 C

Créée le 1^{er} janvier 1995, la Communauté de Communes du Canton de Coutances (4 C) a régulièrement acquis de nouvelles compétences jusqu'à son point d'orgue lors du passage à la TPU (Taxe Professionnelle Unique) le 01/01/2002. Ses compétences sont principalement scolaires, des domaines des sports et de la jeunesse, économiques (dont le tourisme) et une partie de la culture, dont le patrimoine et la Médiathèque. La 4 C compte 12 526 habitants répartis de la façon suivante, au 1^{er} janvier 2011 :

Camberton : 698

Courcy : 537

Bricqueville la Blouette : 536

Saussey : 501

Nicorps : 423

Saint Pierre de Coutances : 395
Et Coutances : 9 436

↳ 1-3 Fonctionnement de la Commission d'Accessibilité

En procédant à la visite « in situ » des E.R.P. et de la voirie, à raison d'une réunion par trimestre en moyenne, notre Commission s'inscrit dans une démarche pragmatique qui facilite la mise en place de solutions efficaces pour, au-delà même de l'accessibilité des lieux, favoriser la vie sociale de toute personne handicapée, quel que soit son handicap.

La CAPH du canton de Coutances s'est réunie quatre fois au cours de l'année 2010 : les 29 juin, 9 novembre, 8 et 15 décembre.

➤ 29 juin 2010

La Commission a procédé à une nouvelle visite de l'école primaire Jules Verne, suite à la scolarisation d'un élève en situation de handicap et face aux difficultés que cette condition pouvait provoquer.

➤ 9 novembre 2010

Présentation du PAVE et des diagnostics d'accessibilité réalisés pendant l'été 2010. Au cours de cette réunion, il est demandé aux membres de la Commission de hiérarchiser la réalisation des travaux préconisés par ces diagnostics, en prenant en compte :

- la fréquentation des E.R.P. que ce soit par des personnes valides ou handicapées,
 - le coût estimé des travaux,
 - les perspectives d'occupation de ces bâtiments,
 - l'accessibilité de la voirie attenante à ces E.R.P.
- ...

➤ 8 décembre 2010

Les membres de la CAPH émettent leurs propositions de hiérarchisation des travaux de mise en accessibilité des principaux bâtiments de la Ville de Coutances et communautaires, selon l'échéancier exposé ci-après :

- ✓ 1 : réalisation des travaux à court terme (1 à 2 ans),
- ✓ 2 : moyen terme, soit 3 à 4 ans,
- ✓ 3 : à échéance 2014/2015.

E.R.P.	Réalisation des travaux
Ecoles (excepté école primaire Jules Verne et groupe scolaire du Pont de	1

Soules) et CLSH (hormis « Les Mielles » à Agon-Coutainville)	
Centre d'animation des Unelles	1
Centre Georges Laisney	2
Jardin Public (excepté le service éducatif)	1
C.C.A.S.	2
Commissariat	2
Tourisme et Culture en Pays de Coutances (TCPC)	1
Gymnases et vestiaires	3
Toilettes Publiques	1
Théâtre Municipal de Coutances	3
Espace Hugues de Morville	3
Presbytère	3

Ces propositions devraient être soumises aux élus de la 4 C en début d'année 2011.

➤ 15 décembre 2010

Les membres de la Commission ont souhaité à nouveau consulter, cette fois de manière exhaustive, tous les diagnostics de mise en accessibilité et le diagnostic du PAVE, afin de statuer sur la totalité des E.R.P. de la Ville et de la 4 C.

II) Voirie et espaces publics

Le conseil communautaire a approuvé le transfert de la compétence « réalisation du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics » à l'intercommunalité. Toutes les communes se sont prononcées favorablement.

A l'issue de la consultation, c'est le groupe ACCESS CIBLE qui a été retenu.

Ce diagnostic a été réalisé au cours de l'été 2010. Le montant total des travaux estimés s'élève à plus de 2 700 000 € dont plus des 2/3 pour Coutances.

Pour toutes les communes de la 4 C, les 2 principaux thèmes récurrents de mise en accessibilité sont la géométrie des trottoirs et des traversées de chaussée.

Après avis des communes et la présentation d'un PAVE finalisé courant février/mars 2011, le conseil communautaire devrait approuver définitivement ce PAVE vers la fin du 1^{er} semestre 2011.

III) Cadre bâti – Etablissements recevant du public (E.R.P.)

Tous les diagnostics d'accessibilité des E.R.P., y compris ceux relevant de la 5^{ème} catégorie même s'il n'y a pas d'obligation légale, ont été réalisés par la société APAVE entre juillet et septembre 2010.

Il existe au niveau intercommunal 2 E.R.P. de 1^{ère} et 2^{ème} catégories et 19 E.R.P. de 3^{ème} et 4^{ème} catégories. D'un coût total estimatif de mise en accessibilité de 1 140 000 € pour les bâtiments de la Ville de Coutances et de plus d'un million d'euros pour les bâtiments communautaires.

Les élus de la 4 C étudieront prochainement les propositions de la CAPH évoquées ci-dessus et valideront rapidement un échéancier de réalisation des travaux, au printemps 2011 probablement.

La liste générale des bâtiments appartenant à la Ville de Coutances et de la compétence communautaire, qui ont fait l'objet d'un tel diagnostic, figure en annexe ([document 1](#)).

IV) Intégration enfants handicapés

Afin de faciliter la scolarisation d'un élève en situation de handicap à l'école primaire Jules Verne, la Communauté de Communes a pris les mesures suivantes en mai et juin 2010 :

- ✓ mise en place d'un Transport Scolaire Individuel de la classe à la cantine (aller/retour), en ambulance et d'un montant de 102,60 €/jour,
- ✓ prêt de matériels spécifiques pour améliorer l'intégration de l'enfant,
- ✓ personnels mis à disposition pour accompagner en permanence cet élève dans sa scolarité et lors du déjeuner pris à la cantine.

V) Emploi

La loi handicap a rendu obligatoire pour toute entreprise de plus de 20 salariés l'emploi d'au moins 6 % de travailleurs handicapés.

La Ville de Coutances et la 4 C respectent ces dispositions depuis plusieurs années déjà et, au titre de la déclaration 2010, la Ville de Coutances justifie de 10 travailleurs handicapés pour un total de 134 salariés. Soit un taux de 7,46 %.

Toutefois, suite à un récent départ en retraite d'un agent reconnu travailleur handicapé et alors que ses effectifs ont augmenté de manière significative, la Communauté de Communes a eu en 2010 un taux d'emploi de personnel handicapé légèrement en deçà du seuil des 6 % (5 bénéficiaires de l'obligation d'emploi pour un total de 97 employés, soit 5,15 %).

VI) Une réussite exemplaire en matière d'accessibilité : TCPC

Après avoir reçu le label national « Tourisme et Handicap » concernant la totalité des handicaps (moteur, auditif, mental et visuel) début 2010, le travail de l'association ne s'est pas arrêté là : traduction en braille des menus des partenaires hôteliers et restaurateurs, formations spécifiques des agents de l'office de tourisme et des guides-conférenciers et, tout dernièrement, la réalisation d'une maquette tactile du jardin des plantes à destination des déficients visuels, en partenariat avec les élèves du collège Jacques Prévert et exposée au musée Quesnel Morinière.

Début janvier 2011, Tourisme et Culture en Pays de Coutances a bénéficié en premier lieu des travaux de mise en accessibilité que les diagnostics préconisaient. TCPC est désormais le premier bâtiment totalement accessible, au regard de la réglementation.

Conclusion

Après plus de cinq ans de fonctionnement, et à mi-chemin de l'échéance de 2015, le bilan est globalement satisfaisant.

Par sa très bonne connaissance du handicap, la Commission apporte un avis pratique cherchant toujours à améliorer la vie sociale des personnes handicapées.

Aujourd'hui, la réalisation des diagnostics d'accessibilité des E.R.P. et du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des espaces publics nous permet désormais de posséder de véritables outils techniques indispensables pour planifier les actions envisageables en matière d'accessibilité.

Au-delà des premières réussites dans ce domaine, la Commission poursuit ses initiatives et propose de nouvelles solutions telles que la mise en place de plusieurs zones limitées à 20 km/h, ce qui permettra de diminuer l'importance des travaux recommandés par les diagnostics. Ou de lancer une campagne de communication pour sensibiliser les Coutançais à cette cause ...

Figurent également en annexe :

✓ un bilan, mis à jour au 31 décembre 2010, des aménagements sollicités par la Commission et d'ores et déjà réalisés ou prévus à court et moyen terme (document 2),

Ce document ne se substitue bien évidemment pas aux diagnostics qui prévalent, au moins d'un point de vue technique.

✓ une liste des bâtiments visités et leur caractère accessible, tout au moins constaté par ladite Commission (document 1),

✓ enfin, une cartographie des places de stationnement réservées aux Personnes à Mobilité Réduite à Coutances (document 3).

Annexe 1

Commission Accessibilité aux Personnes Handicapées						
Etat des lieux des bâtiments						
Bâtiments	Propriétaire	Catégorie	Visite Commission Accessibilité	Avis de la Commission concernant accessibilité	Réalisation d'un diagnostic	Observations
Hôtel de Ville et Office de la Jeunesse	Ville	3	X	Favorable	X	
Salle Marcel Hélie	Ville	1	X	Favorable	X	
Conseil des Prud'hommes (rue Gambetta)	Ville	5			X	
Centre de bureaux E. D'Aubrée	Ville	5			X	
TCP	Ville	5	X	Favorable	X	
Commissariat de Police + annexes garages	Ville	5	X	Défavorable	X	
Tribunal de commerce et extension	Ville	5	X	Favorable	X	mise en place d'une boucle magnétique réalisée
Presbytère rue Cardinal Guyot + salle paroissiale	Ville	5			X	
Théâtre Municipal de Coutances	Ville	2	X	Favorable	X	
Foyer Saint Vincent	Ville	5	X	Défavorable	X	construction nouveau bâtiment en 2010/2011
CHRS Le Prépont	Ville	5			X	
Siège CCAS et Halte Garderie "les lutins"	Ville	4	X	Favorable	X	avis Commission : accessibilité pour le RDC uniquement
Bâtiment annexe "les augustines" (rue de Morville) et Point J Pont de Soules	Ville	5			X	
Maison de Quartier Claires Fontaines	Ville	5			X	
Petits & Co (Maison de l'Enfance)	Ville	5			X	
Gymnase ancien IUFM	Ville	5			X	
Musée et annexes	Ville	5			X	
Jardin Public (dont garages) + Atelier Patrimoine	Ville	5				utilisation ponctuelle jardin public accessible
Eglise Saint Pierre	Ville	5			X	
Eglise Saint Nicolas	Ville	4			X	
Les Unelles	Ville	3	X	Favorable	X	
Point Jeunes Claires Fontaines	Ville	3			X	
Centre Georges Laisney et école primaire des Tanneries	Ville	3			X	accessibilité partielle des Tanneries
Poissonnerie	Ville	5			X	
Toilettes Publiques rue daniel	Ville	5	X	Favorable	X	
Toilettes Publiques Cathédrale	Ville	5			X	
Toilettes Publiques Tribunal	Ville	5			X	
Toilettes Publiques Clinique	Ville	5			X	
Maison de la solidarité et des syndicats	4 C	5	X	accessibilité partielle	X	avis Commission : sortie de secours et local CGT non accessibles
Piscine	4 C	3	X	accessibilité partielle	X	travaux 2009/2010
Tribunes du stade et vestiaires foot à Coutances	4 C	3	X	accessibilité partielle	X	
Gymnase rue Eléonor D'aubrée	4 C	4			X	
Complexe de Tennis Squash	4 C	5			X	
Stand de tir à Orval	4 C	5			X	
Gymnase Claires Fontaines	4 C	3			X	
Gymnase des Courtilles	4 C	3			X	
Salle de gymnastique St Pierre de Coutances	4 C	5	X	Favorable	X	
Vestiaires stade Courcy	4 C	5			X	
Vestiaires stade Nicorps	4 C	5	X	Favorable	X	
Vestiaires stade Saussey + local tennis	4 C	5			X	
Vestiaires Cambernon	4 C	5			X	
Complexe Saint-Pierre	4 C	3	X	Favorable	X	
Groupe scolaire Claires Fontaines	4 C	4			X	
Groupe scolaire Pont de Soules (accueil périscolaire + BCD + cantine)	4 C	4	X	Défavorable	X	avis Commission : local cantine lui-même est accessible
Ecole primaire Jules Verne	4 C	4	X	accessibilité partielle	X	rampe d'accessibilité réalisée en 2007
Maternelle Quesnel Morinière	4 C	4	X	Défavorable	X	
Maternelle les Hortensias	4 C	4			X	
Ecole de Bricqueville la Blouette (RPI)	4 C	5	X	accessibilité partielle	X	une seule des 2 classes accessible et pas de toilettes PMR
Ecoles de Cambernon (RPI)	4 C	5	X	Défavorable	X	
Ecole de Courcy (RPI)	4 C	5	X	Favorable	X	
Ecole de Saussey (RPI)	4 C	5	X	Favorable	X	
Aquascole	4 C	5			X	
CLSH des Baladins	4 C	5			X	
CLSH des Mielles (Agon-coutainville)	4 C	5			X	
Espace Hugues de Morville	4 C	4			X	
Salle d'harmonie Rue Tourville	Evêché	5				
Cathédrale	Etat	1				
CADA (15 rue Dr Guillard)	SA-HLM	5				
Toilettes Publiques de Nicorps	Nicorps	5	X	Favorable		
Mairie de Nicorps	Nicorps	5	X	Favorable		
Toilettes Publiques de Bricqueville la Blouette	Bricqueville la Blouette	5	X	Défavorable		
Mairie de Bricqueville la Blouette	Bricqueville la Blouette	5	X	Favorable		
salle des fêtes de Bricqueville la Blouette	Bricqueville la Blouette	4	X	Favorable		
Mairie de Saint Pierre de Coutances	St Pierre de Coutances	5	X	Défavorable		
Mairie de Saussey	Saussey	5	X	Favorable		
Toilettes Publiques de Saussey	Saussey	5	X	Défavorable		
salle des fêtes de Saussey	Saussey	5	X	accessibilité partielle		toilettes inaccessibles
cantine de Saussey	Saussey	5	X	Défavorable		
Mairie de Courcy	Courcy	5	X	Favorable		
salle des fêtes de Courcy	Courcy	4	X	Défavorable		
cantine de Courcy	Courcy	5	X	Favorable		
Toilettes Publiques de Courcy	Courcy	5	X	Favorable		
Mairie de Cambernon	Cambernon	5	X	Défavorable		
salle des fêtes de Cambernon	Cambernon	3	X	Défavorable		
Toilettes Publiques de Cambernon	Cambernon	5	X	Défavorable		

Annexe 2

Commission Communautaire d'Accessibilité			
Travaux à prévoir			
Date de la réunion	Sites	Travaux	Réalisation
2006 2007 et 29/06/2010	Hôtel de Ville	Doter l'ascenseur (côté S.T.) d'un signal sonore et d'un flash lumineux	ok
		2 boucles magnétiques (fixes) : salle R 1 et Grand Salon	ok
		Office de la Jeunesse : abaissement au maximum du monte-personnes PMR	ok
		Office de la Jeunesse : affichage mode d'emploi monte-personnes PMR	ok
	TCPC	Banque d'accueil spécifique pour les P.M.R. avec aire de rotation pour fauteuil roulant	ok
		affiches d'information en gros caractère noir sur blanc	ok
		1 boucle magnétique	ok
		borne informatique accessible PMR	ok
	TMC	Affichage à l'accueil des dispositions créées pour les personnes en situation de handicap	ok
		1 boucle magnétique	à long terme
		toilettes PMR	ok
		Réception des malentendants : affiches + sensibilisation du personnel	2011
	Ecole primaire Jules Verne	Modification des lieux : 10 places réservées P.M.R.	ok
		prévoir rampes d'escalier plus longues que les escaliers eux-mêmes	ok
		toilettes PMR	2011
		plan incliné permettant enfant déficient moteur d'accéder à l'intérieur de l'école	ok
	SMH	Barres d'appui des toilettes non-conformes (2/3 et 1/3)	ok
		Rabaissement du dévidoir de papier essuie-mains à 1, 2 m	ok
		Réception des malentendants : affiches + sensibilisation du personnel	2011
	Domaine Public	50 bandes podotactiles (quid de l'usure prématurée ?)	ok
		15 passages piétons à sécuriser	ok
Abaissement des trottoirs à Saussey et à Bricqueville la Blouette		ok	
réalisation places de stationnement PMR et recensement besoins		56 places disponibles à ce jour	
20/06/2006 et 12/10/06	Centre d'Animation "les Unelles"	1 boucle magnétique (fixe) dans une salle de réunion (Barbey d'Aureville)	ok
		Barres d'appui des toilettes non-conformes (2/3 et 1/3) aux niveaux 0, 2 et 3	ok
		Rabaissement du dévidoir de papier essuie-mains à 1, 2 m au niveau 0	ok
		signal sonore dans ascenseur (déjà équipé d'un signal lumineux)	OK dont équipement braille (total : 2700 € HT)
		toilettes niveau 0 : rabaisser miroir à 1 m	ok
		Affichage à l'accueil de la possibilité de garer son véhicule sur esplanade pour les personnes en difficulté	ok
		Ludothèque : relever les tables de travail (minimum : 70 cm)	ok
			dans le cadre de prochains travaux
12/10/2006	Jardin Public	rabaisser trottoir devant grilles d'entrée	préconisations PAVE ?
		grilles d'évacuation des eaux à tourner d'1/4 de tour	ok
		langue de béton ou petite plaque d'aluminium devant toilettes PMR	ok
		préciser dans le règlement intérieur qu'un véhicule peut "déposer" les personnes handicapées	ok
12/10/2006	Toilettes Publiques	création d'un palier "de répit" permettant de casser la pente	ok
		refaire "bateau" devant l'entrée des toilettes (actuel excentré)	DST et F. Prime : 2011
		ajout d'un 2ème portemanteaux sur la porte des toilettes Hommes (plus bas que le précédent) et pictogramme	ok
12/02/2007	Ecoles de Cambernon	ligne jaune continue au sol pour libérer accès	ok
		entrée salle de sports : réduire butée > 2 cm et créer un palier d' 1,4 m ²	ok
		Toilettes PMR : installation d'une barre d'appui conforme (2/3 et 1/3)	ok
25/06/2007	Ecole de Courcy	Entrée secondaire : réduire l'inclinaison de la rampe d'accès (actuellement > à 5 %) et enlever 2 butées (actuelles > 2cm)	préconisations diagnostics accessibilité ERP ?
		Toilettes PMR : installation d'une barre d'appui conforme (2/3 et 1/3)	ok
	Ecole de Saussey	création d'un emplacement de stationnement PMR au plus près de l'école	ok
		Toilettes PMR : installation d'une barre d'appui conforme et un sigle d'identification	ok
22/10/2007 et 12/06/2008	Parc des Sports	Marche entrée > 2 cm	préconisations diagnostics accessibilité ERP ?
		une seule des 2 classes est accessible, accès principal de la 2ème classe : rebord > 2 cm	
		Création de toilettes PMR	ok
		barrière de protection entre mur école et route : à décaler à 1,4 m (au lieu de 1,15 m actuel)	ok
22/10/2007 et 12/06/2008	Complexe Saint Pierre	Dans le cadre des travaux, doter l'ascenseur d'un signal sonore et d'un flash lumineux (idem appareil HV)	
		Travaux : rendre conformes toutes les toilettes PMR : barre d'appui, dévidoir de papier essuie-mains, miroir abaissé ...	
		Terrain de Tennis : installation d'une petite rampe mobile permettant accès aux terrains	
		Terrain de Tennis : abaissement de deux porte-manteaux pour personne en fauteuil roulant	
12/06/2008	Terrain de football à Nicorps : toilettes PMR	Terrain de Tennis : suppression rebord > 2 cm, au bas de la pente d'accès aux terrains	
		Réparation trous dans les grilles d'évacuation des eaux usées (près des Tribunes)	
		Sortie de secours : suppression rebord > 2 cm et faire disparaître toute gêne de circulation	
		matérialisation au sol d'un couloir de circulation réservé aux PMR et aux piétons, entre place de stationnement réservée aux personnes handicapées et entrée du bâtiment	
27/10/2008	Commissariat	barre d'appui non-conforme (2/3 et 1/3)	ok
		langue de béton ou petite plaque d'aluminium devant toilettes	ok
	CCAS	mise en place d'une poignée sur la porte	ok
		enlever socle de béton sous le bidet	pas d'utilité : hauteur normalisée
08/06/2009	EHPAD Saint Vincent	Déplacement du dévidoir de papier essuie-mains	ok
		mise en place d'une rampe d'accessibilité	préconisations diagnostics accessibilité ERP ?
		pose d'une tablette (amovible ?) sur la banque d'accueil	2011
		1 boucle magnétique portable	ok
10/11/2010	Maison de la Solidarité	aménagement des toilettes PMR : mise en place d'une poignée et signalétique	ok
		1 boucle magnétique	ok
	Maison des Syndicats	pose d'une bande autocollante de couleur sur les vitres d'entrée du bâtiment	
		augmenter la profondeur du bureau d'accueil pour les personnes en fauteuil roulant	M. PHILIPPE/B. LEBEURY : 2011
10/11/2010	Ecole des Tanneries	mode d'emploi de l'ascenseur à afficher à l'intérieur de l'appareil	
		rénover cour extérieure	ok
		modifier la couleur interrupteur blanc sur mur blanc	ok
10/11/2010	Maison de la Solidarité	rendre opaque la fenêtre des toilettes	ok
		mis en place d'un système d'aération dans le bureau du Secours Populaire	ok
	Ecole des Tanneries	réduire le bruit produit par la VMC	ok
		toilettes PMR : pose d'un miroir et rendre opaque la fenêtre	ok
10/11/2010	Ecole des Tanneries	pose d'une bande autocollante de couleur sur les vitres d'entrée du bâtiment	ok
		nouvel enrobage de la cour en mauvais état	M. PHILIPPE/B. LEBEURY : 2011